



Décembre 2021

Inform. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

## Réforme du réseau de l'action sociale

### UN PROJET PROFONDÉMENT AMENDÉ SOUS LA PRESSION SYNDICALE

Après un groupe de travail le 21 septembre et une réunion technique le 27 octobre 2021, une nouvelle réunion conjointe Comité National Action Sociale / Comité Technique ministériel, présidée par la Secrétaire Générale, a eu lieu le 26 novembre pour évoquer la nouvelle organisation du réseau de l'action sociale ministérielle. En avant-propos, la présidente mentionne les importantes évolutions du projet initial, suite à la concertation engagée avec les fédérations, en particulier à l'occasion de bilatérales avec certaines d'entre elles dont **FO Finances** :

- Création d'un réseau régionalisé, mais avec le maintien dans les départements d'un délégué de proximité et création de délégués sur des missions thématiques,
- Maintien de l'appellation de délégué de l'action sociale, en lieu et place de chargés de mission,
- Maintien de l'identité de ce réseau et des instances (Comité National et départemental de l'Action sociale<sup>1</sup>),
- Harmonisation et réévaluation de l'indemnité spécifique,
- Mise en place d'une formation pour les agents du réseau,
- Cartographie examinée annuellement en CNAS

Lire la suite sur la page spéciale consacrée à ce sujet sur notre site. [Ici](#)

### RIEN NE VA PLUS ! FAITES VOS JEUX ...

Dans le contexte des élections présidentielles et législatives à venir, **FO** réaffirme son indépendance à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis, des groupements ou rassemblements politiques, des sectes philosophiques et religieuses, et son indéfectible opposition à toute influence extérieure au mouvement syndical.

**FO** confirme également son attachement à la République, une et indivisible, garante de l'égalité de droits, à l'universalisme républicain, à la laïcité, à la séparation des Eglises et de l'Etat, et récuse toute forme de discrimination. Fidèle à ces principes, **FO** ne donnera aucune consigne de vote. Cependant, indépendance ne signifiant pas

1 Respectivement CNAS et CDAS



apolitisme : **FO** n'entend pas être indifférente aux débats économiques et sociaux et ne manquera pas d'exprimer ce qu'elle considère juste et légitime du point de vue de la situation des salariés au quotidien.

Ainsi par exemple, **FO** a bien noté l'escalade des propositions de suppressions d'emplois de fonctionnaires des candidats à la primaire de LR : 250 000 pour l'un, 200 000 pour l'autre, etc....

**On se croirait au casino :  
faites vos jeux !  
Rien ne va plus ...**



## 2 DÉCEMBRE : LES RETRAITÉS ÉTAIENT DANS LA RUE

Si les pensions de bases et complémentaires ont été revalorisées en 2021, cette hausse est minime et bien en deçà de celle de l'inflation. Les retraités **FO** ont appelé le 2 décembre à une mobilisation nationale pour demander notamment l'augmentation des pensions et leur indexation sur les salaires moyens. Ils étaient plus de 20 000 manifestants dans la capitale.

Les manifestants ont demandé avant tout l'augmentation des pensions pour les retraites de base et complémentaires. Les pensions de base n'ont augmenté que de 0,4 % et les complémentaires de 1,1 % , une hausse insuffisante face à l'inflation qui a elle, augmenté de plus de 2 % ! Cette hausse sensible des prix porte douloureusement notamment sur les secteurs comme l'énergie, l'alimentation ou les transports, ce qui induit des dépenses supplémentaires incontournables. Et cet impact sur le niveau de vie vient s'ajouter à celui de la hausse de la CSG appliquée depuis 2018.

Pour les personnes retraitées, fragilisées économiquement et parfois physiquement, les services publics jouent un rôle irremplaçable, encore plus dans ce contexte de pandémie. Selon le baromètre annuel de l'association Les Petits Frères des Pauvres 6,5 millions de personnes âgées se sentent seules. Ils sont 530 000 en situation de mort sociale (sans contact social, amical ou familial) soit +77 % en 4 ans. La lutte contre l'isolement pour une retraite digne et paisible doit être menée par les services publics républicains qui doivent être dotés de vrais moyens. Les « services au public », lesquels, souvent à la carte sur le territoire et par leurs offres, renvoient au secteur privé, donc payant, ne peuvent les remplacer.

Les retraités rappellent ainsi que les services publics sont garants d'une égalité de traitement sur tout le territoire. [Lire ici.](#)

